Condamné 4 fois (2007, 2008, 2009, 2014), Karim Cheurfi aurait du être encore en prison (MàJ)

21/04/2017 à 18h30



Après être allé en Algérie malgré son interdiction de quitter le terroritoire, Karim Cheurfi est simplement “grondé” par la juge :

> *.@alliancepolice @Dominique_Rizet VIDEO : «Après être allé en Algérie malgré son interdiction de quitter la France, #Cheurfi est "grondé" par le juge»#AttentatChampsElysees pic.twitter.com/Z65FpMNakc*
>
> *— fandetv (@fandetv) 21 avril 2017*

Portrait de Karim Cheurfi, “l’homme qui portait en lui la haine de la police”

Conférence de presse de François Molins qui livre tous les détails de l’Attentat des Champs Elysées et du terroriste Karim Cheurfi :

François Molins fait le détail des quatre condamnations dont a fait l’objet Karim Cheurfi :

- **15 février 2007 : quinze ans de réclusion pour tentative d’assassinat sur personne dépositaire de autorité publique ;**

- **2008 : trois mois emprisonnement pour des faits de violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique ;**
- **4 novembre 2009 : dix-huit mois d'emprisonnement pour des faits de violences sur un codétenu ;**
- **9 juillet 2014 : peine de quatre ans d'emprisonnement pour vol avec effraction dans un local d'habitation, refus d'obtempérer, recel de vol et usurpation de plaque d'immatriculation.**

Le Monde

> *Champs-Elysées: la justice n'a pas renvoyé l'assaillant en prison après un récent voyage en Algérie (procureur F.Molins)*
>
> *— □□□□□□□ □□□□□□□□ (@a2linefrancois) April 21, 2017*

Dominique Rizet affiche que le terroriste Karim Cheurfi a été remis en liberté parce qu'il n'a pas menacé nommément un policier mais la police en général.
— BFM TV, 21 avril 2017, 17h31

> *.@alliancepolice VIDEO @Dominique_Rizet «#Cheurfi a été libéré car il n'a pas menacé nommément un policier mais la police en général»#AttentatChampsElysees pic.twitter.com/zqa71UjpSB*
>
> *— fandetv □ (@fandetv) 21 avril 2017*

Le terroriste Karim Cheurfi avait avec lui un Coran, des fusils, des couteaux, un sécateur, l'adresse d'un commissariat, de la DGSI et de plusieurs armureries.
— BFM TV, 21 avril 2017, 14h31

Récit de l'attentat par LCI :

> *.@Dominique_Rizet @ceciledanre @AlexandraGzz VIDEO #LCI : Récit de l'Attentat des #ChampsElysees, avec le corps du terroriste Karim #Cheurfi gisant au sol.#AttentatChampsElysees #Islam pic.twitter.com/vyXyqBnTzK*
>
> *— fandetv (@fandetv) 21 avril 2017*

Portrait du terroriste par LCI :

> *.@Dominique_Rizet @ceciledanre @AlexandraGzz VIDEO:Portrait de Karim #Cheurfi,terroriste des #ChampsElysees «39ans,de #SeineStDenis,a déjà tiré sur des policiers»#AttentatChampsElysees pic.twitter.com/YST79HrpOB*
>
> *— fandetv (@fandetv) 21 avril 2017*

Sa dernière condamnation remonte au 9 juillet 2014. Le délinquant avait alors écopé d'une peine de sursis avec mise à l'épreuve pour vol et usurpation de plaque d'immatriculation. Il était suivi par un juge d'application des peines de Meaux mais ne respectait pas ses obligations…

Le Parisien

Son parcours judiciaire avait commencé bien plus tôt, dès 2001. Sa dernière condamnation remonte à juillet 2014, quand il a été condamné pour vols aggravés. Depuis, **il bénéficiait d'une mesure de sursis avec mise à l'épreuve dans le cadre de cette affaire. Karim Cheurfi était également suivi par un juge d'application des peines. Selon nos informations, il ne se soumettait plus à ses obligations auprès du juge et ne se rendait plus aux rendez-vous.**

Le Parisien

Cet homme sans profession connue avait déjà eu affaire plusieurs fois à la justice, pour des faits de vols avec violence puis trois tentatives d'homicide. […]

Le Courrier Picard

Selon plusieurs médias, dont BFMTV et France 3, l'identité mentionnée sur la carte grise retrouvée dans le véhicule de l'assaillant est celle de Karim Cheurfi. Cet homme est né en 1977 à Livry-Gargan (Sein-Saint-Denis) et vivrait à Chelles, en Seine-et-Marne. Une perquisition est en cours à son domicile.

Karim Cheurfi est très défavorablement connu de la justice. Il avait tiré en 2001 sur des policiers alors qu'il était en garde à vue à Melun. **Condamné à 20 ans en 2003, il avait vu sa peine allégée à 15 ans en 2005.**

L'Express